

Examen de diplôme

Comptable spécialisé·e·x kv edupool
26 mars 2025

1/20

Nom / Prénom

Numéro de candidat·e·x

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Durée: 90 minutes

Points: 90 points

Cette partie d'examen comprend 20 pages, page de garde incluse. Vérifiez le nombre de pages avant le début de l'épreuve.

Nous vous souhaitons plein succès.

Visa expert·e·x 1:

Visa expert·e·x 2:

Points

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée pour les désignations de personnes et les noms se rapportant à des personnes. Les termes employés s'appliquent sans distinction à tous les sexes. Cette forme linguistique réduite est utilisée uniquement pour des raisons rédactionnelles et n'exprime aucun jugement de valeur.

Remarques pour tous les exercices

- La **TVA** ne doit être prise en compte que si elle est expressément mentionnée au début ou au cours de l'énoncé du problème, par exemple avec la mention "TVA 8,1% incluse" ou "comptabilisation selon la méthode au net", et si sa comptabilisation est nécessaire.
- Si d'autres comptes sont nécessaires en plus de ceux mentionnés dans l'**extrait du plan comptable PME** annexé, ils seront indiqués dans l'énoncé du problème. D'autres comptes ne doivent pas être utilisés.
- Si aucun cours n'est indiqué dans l'énoncé de l'épreuve, il convient d'utiliser le **tableau des cours de change** figurant sur l'extrait du plan comptable PME pour les opérations de conversions de change.
- Si nécessaire, **les taux d'amortissement** peuvent être choisis dans la notice jointe de l'administration fédérale des contributions (Notice A 1995).
- **Les écritures** doivent être **passées** avec les **désignations de comptes en lettres** ou avec les **numéros de comptes**, selon l'énoncé du problème. Veuillez tenir compte des instructions données dans l'énoncé de l'exercice. Pour les comptes d'impôt préalable TVA, il faut également indiquer le numéro de compte si des écritures sont demandées avec les désignations de comptes en lettres. La désignation correcte du compte est donc "1170 Impôt préalable TVA" ou "1171 Impôt préalable TVA". Des abréviations sans équivoque sont autorisées, par ex. Bq/Ca.
- Sauf mention contraire dans les problèmes concernés, **les comptes de stocks** doivent être gérés **comme des comptes dormants** (méthode de l'inventaire intermittent) et **les factures doivent être comptabilisées** (pas de comptabilité des postes ouverts).
- Le nombre de lignes requis pour la solution ne doit pas nécessairement être le même que le nombre de lignes proposé dans les grilles de solution (par exemple pour les écritures comptables).
- Les résultats intermédiaires et les résultats finaux en CHF doivent **être arrondis à 5 centimes**.

Problème 1: Opérations commerciales d'une entreprise de production**20,0 points**

Guido Wenger SA est une entreprise spécialisée dans la production de produits pharmaceutiques. Elle fournit des hôpitaux, des maisons de retraite et de soins, des organisations de soins à domicile et des pharmacies en Suisse et dans les pays limitrophes.

- La TVA doit être comptabilisée, si nécessaire, selon la méthode au net et sur la base des contre-prestations convenues et décomptée selon la méthode effective.
- Le trafic de matériel doit être comptabilisé selon la méthode de l'inventaire intermittent (pas d'inventaire permanent).
- Dans les écritures comptables, les comptes doivent être notés en toutes lettres. Les abréviations sans équivoque sont autorisées (p.ex. Ba/Ca).
- Pour les conversions, utilisez le tableau des taux de change en annexe. Les montants en francs doivent être arrondis à 5 centimes.

a. Guido Wenger SA achète diverses matières premières auprès d'un fournisseur suisse pour CHF 1'297.20 (TVA 8,1% incluse). Comptabilisez la facture.

Doit	Avoir	Montant CHF

b. Guido Wenger SA vend divers médicaments pour EUR 846.00 à la maison de retraite Sonnegg à Constance (DE). Comptabilisez la facture.

Doit	Avoir	Montant CHF

c. Guido Wenger SA poursuit la pharmacie Bourquin pour un arriéré de paiement concernant une facture comptabilisée d'un montant de CHF 1'231.20 (TVA 2,6% incluse). Comptabilisez séparément la facture pour l'avance de frais de CHF 74.00 et le virement bancaire correspondant à ce montant à l'office des poursuites.

Doit	Avoir	Montant CHF

d. Guido Wenger SA paie un fournisseur suisse le montant de la facture due de CHF 1'297.20 (y compris 8,1% de TVA) après déduction d'un escompte de 3% (voir transaction a.). Comptabilisez la déduction de l'escompte, la correction de la TVA et le virement bancaire.

Doit	Avoir	Montant CHF

e. La maison de retraite Sonnegg à Constance (DE) vire le montant de la facture ouverte de 846.00 EUR sur le compte bancaire de Guido Wenger SA (voir transaction b.). Comptabilisez le virement bancaire et la différence de change.

Doit	Avoir	Montant CHF

f. Après la clôture de la procédure de poursuite, l'office des poursuites vire la moitié du montant de la facture due par la pharmacie Bourquin, soit CHF 1'231.20 (TVA de 2,6% incluse), sur le compte bancaire de Guido Wenger SA. Comptabilisez séparément le virement bancaire, la perte de la moitié du montant de la facture et la perte de l'avance de frais de CHF 74.00 (voir transaction c.).

Doit	Avoir	Montant CHF

Problème 2: Ecritures de clôture dans une entreprise de production**10,0 points**

Guido Wenger SA est une entreprise spécialisée dans la production de produits pharmaceutiques. Elle fournit des hôpitaux, des maisons de retraite et de soins, des organisations Spitex et des pharmacies en Suisse et dans les pays limitrophes.

- Pour les écritures, indiquez les comptes en chiffre selon l'extrait du plan comptable PME annexé (par ex. 1020 / 1000).
- Utilisez, si nécessaire, les taux d'amortissement de l'Administration fédérale des contributions indiqués dans l'annexe Notice A 1995 (amortissements sur les valeurs immobilisées des entreprises commerciales).

a. Un prêt obtenu d'un montant de 960'000 CHF, qui n'a pas été modifié au cours de l'année, est soumis à un taux d'intérêt annuel de 2%. Les dates d'intérêts sont le 30 avril et le 31 octobre. Comptabilisez l'intérêt couru au 31 décembre 2024.

Doit	Avoir	Montant CHF

b. Le loyer trimestriel de divers bureaux d'un montant de CHF 18'000.00 est débité par avance du compte bancaire le 1er mars, le 1er juin, le 1er septembre et le 1er décembre. Comptabilisez la régularisation au 31 décembre 2024.

Doit	Avoir	Montant CHF

c. Les actifs immobilisés sont amortis aux taux maximaux autorisés par l'Administration fédérale des contributions, comme suit:

- Les machines destinées à la production sont amorties de manière linéaire.
- Les véhicules sont amortis de manière dégressive.

Avant amortissement, les valeurs suivantes en CHF figurent dans la comptabilité financière:

Comptes	Doit	Avoir
Machines	860'000.00	
Cumul d'amort. Machines		480'000.00
Véhicules	540'00.00	
Cumul d'amort. véhicules		120'000.00

Comptabilisez l'amortissement des machines à la fin de l'année 2024:

Doit	Avoir	Montant CHF

Comptabilisez l'amortissement des véhicules à la fin de l'année 2024:

Doit	Avoir	Montant CHF

d. Avant le boucllement 2024, les valeurs suivantes en CHF figurent dans la comptabilité financière:

Comptes	01.01.2024	31.12.2024
Débiteurs (créances prov. LP)	860'000.00	880'000.00
Ducroire (provision pertes sur créances clients)	46'000.00	?

Au début de l'année tout comme pour le boucllement 2024, la provision pour pertes sur créances doit être calculée avec le même pourcentage présumé de pertes. Comptabilisez la correction correspondante à la fin de l'année 2024.

Doit	Avoir	Montant CHF

Problème 3: Achat et vente d'actifs immobilisés dans une entreprise de production**6,0 points**

Guido Wenger SA est une entreprise spécialisée dans la production de produits pharmaceutiques. Elle fournit des hôpitaux, des maisons de retraite et de soins, des organisations Spitex et des pharmacies en Suisse et dans les pays limitrophes.

- La **TVA** doit être comptabilisée, si nécessaire, selon la **méthode au net** et facturée selon la **contre-prestation convenue** et la **méthode effective**.

Guido Wenger SA échange deux anciens véhicules de livraison contre deux nouveaux au garage du Passage. Les anciens véhicules de livraison ont été indirectement amortis. Il a été convenu ce qui suit (tous les montants sont hors TVA 8.1%):

Prix d'achat des nouveaux véhicules	CHF 95'000.00
Prix de vente des anciens véhicules	CHF 25'000.00
Valeur d'acquisition des anciens véhicules	CHF 80'000.00
Valeur comptable des anciens véhicules	CHF 20'000.00

La reprise est facturée par le garage du Passage. Le virement de la différence ne doit pas être pris en compte.

Marquez les variantes correctes pour lesquelles l'opération commerciale est conformément et entièrement comptabilisée. Une ou plusieurs réponses peuvent être correctes.

☐
Variante 1

Doit	Avoir	Montant
Véhicules	Créanciers (dettes rés. AP)	95'000.00
1171 Impôt préalable TVA	Créanciers (dettes rés. AP)	7'695.00
Créanciers (dettes rés. AP)	Véhicules	25'000.00
Créanciers (dettes rés. AP)	TVA due	2'025.00
Cumul amort véhicules	Véhicules	60'000.00
Véhicules	Produits extraordinaires	5'000.00

**Variante 2**

Doit	Avoir	Montant
Véhicules	Créanciers (dettes rés. AP)	95'000.00
1171 Impôt préalable TVA	Créanciers (dettes rés. AP)	7'695.00
Créanciers (dettes rés. AP)	Véhicules	25'000.00
Créanciers (dettes rés. AP)	TVA due	2'025.00
Cumul amort véhicules	Véhicules	55'000.00
Cumul amort véhicules	Produits extraordinaires	5'000.00

**Variante 3**

Doit	Avoir	Montant
Véhicules	Créanciers (dettes rés. AP)	102'695.00
1171 Impôt préalable TVA	Véhicules	7'695.00
Créanciers (dettes rés. AP)	Véhicules	27'025.00
Véhicules	TVA due	2'025.00
Cumul amort véhicules	Véhicules	60'000.00
Véhicules	Produits extraordinaires	5'000.00

**Variante 4**

Doit	Avoir	Montant
Véhicules	Créanciers (dettes rés. AP)	95'000.00
1171 Impôt préalable TVA	Créanciers (dettes rés. AP)	7'695.00
Créanciers (dettes rés. AP)	Véhicules	25'000.00
Créanciers (dettes rés. AP)	TVA due	2'025.00
Cumul amort véhicules	Véhicules	64'860.00
Véhicules	Produits extraordinaires	5'405.00

Problème 4: Termes et propriétés associées**3,0 points**

Classez les termes ci-dessous en fonction de leurs propriétés correctes.

1. Actifs circulants
2. Fonds étrangers
3. Principe d'exhaustivité
4. Compte de résultat
5. Régularisation d'actifs et passifs
6. Interdiction de compensation

Classement selon l'ordre d'exigibilité**Tous les actifs et passifs doivent figurer au bilan****Interdiction de commencer le compte de résultat par le bénéfice brut****Décompte pour une période****Enregistrement à une période donnée****Classification selon les liquidités**

Problème 5: Comptabilité des postes ouverts et méthode des taux de la dette fiscale nette pour une entreprise individuelle **9,0 points**

L'entreprise individuelle Claudia Berger est spécialisée dans le nettoyage d'appartements et emploie cinq personnes.

- La comptabilité financière de la petite entreprise est tenue selon la **méthode des postes ouverts**.
- La **TVA** est comptabilisée selon la **méthode au brut** et décompté selon la **méthode des taux de la dette fiscale nette** et sur la base des **contre-prestations reçues**. Le taux de la dette fiscale nette est de 6,2%.
- En plus des comptes mentionnés dans l'extrait du plan comptable PME, le compte "**Produits de nettoyage**" est disponible.
- Les montants en francs doivent être arrondis à **5 centimes**.

Les comptes suivants sont disponibles pour la comptabilisation.

- Charges de matériel
- Stock matériel
- Créanciers (dettes rés. AP)
- Débiteurs (créances prov. LP)
- Produits de nettoyage, Autres produits
- 1170 Impôt préalable TVA
- 1171 Impôt préalable TVA
- TV due
- Caisse
- Banque
- PE

Comptabilisez les diverses opérations commerciales pour l'exercice 2024. Sélectionnez "**PE**" (pas d'écriture) dans le Doit (débit) et l'Avoir (crédit) si une opération commerciale ne doit pas être comptabilisée.

a. Des fournitures de nettoyage sont achetées sur facture pour un montant de 702.65 CHF (TVA de 8,1% incluse).

Doit	Avoir	Montant CHF

b. Un client paie en espèces le montant convenu de CHF 648.60 (TVA 8,1% incluse) pour le nettoyage de l'appartement sur place lors de la remise des clés.

Doit	Avoir	Montant CHF

c. Après déduction d'un escompte de 2%, le montant de la facture relative aux fournitures de net-toyage (voir transaction a.) est versé par virement bancaire.

Doit	Avoir	Montant CHF

d. Avant la comptabilisation de la TVA, les totaux des mouvements à la fin du 1er semestre sont indiqués dans les comptes de la manière suivante:

Charges de matériel		Produits de nettoyage	
9'752.10	523.90	1'220.80	462'148.50

Comptabilisez la TVA due pour le 1er semestre 2024:

Doit	Avoir	Montant CHF

Comptabilisez le virement bancaire de la TVA à payer pour le 1er semestre 2024:

Doit	Avoir	Montant CHF

Problème 6: Évaluation dans le cadre d'une entreprise individuelle**6,0 points**

L'entreprise individuelle Claudia Berger est spécialisée dans le nettoyage d'appartements et emploie cinq personnes.

Déterminez le montant maximal des actifs pouvant être inscrit au bilan selon le code des obligations ou le montant minimal des passifs devant être inscrit au bilan à fin 2024.

a. Inscrivez dans le champ prévu à cet effet la valeur maximale pouvant être inscrite au bilan selon le CO pour le stock de matériel.

Poste du bilan	Énumération des valeurs		Valeur au bilan
Stock matériel	Valeur d'acquisition	CHF 5'200.00	
	Valeur comptable au 01.01.2024	CHF 4'800.00	
	Prix de rachat au 31.12.2024	CHF 6'000.00	

b. Inscrivez dans le champ prévu à cet effet la valeur maximale pouvant être portée au bilan selon le CO pour les deux véhicules d'entreprise, dans la mesure où l'on parle d'une durée d'utilisation de 5 ans (amortissement linéaire) et qu'une vente anticipée avant la fin de la durée d'utilisation n'est pas prévue.

Poste du bilan	Énumération des valeurs		Valeur au bilan
Véhicules	Valeur d'acquisition au 01.01.2022	CHF 48'000.00	
	Valeur comptable au 01.01.2024	CHF 10'386.00	
	Valeur de reprise au 31.12.2024	CHF 15'000.00	
	Valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilisation	CHF 0.00	
	Prix de rachat au 31.12.2024	CHF 45'000.00	

c. À la suite d'un achat de fournitures de nettoyage en Allemagne, une facture d'un montant de EUR 920.00 est ouverte. Inscrivez la valeur minimale à inscrire au bilan dans le champ prévu à cet effet.

Poste du bilan	Énumération des valeurs				Valeur au bilan
Créanciers (dettes rés. AP)	Billets achat	0.92	Billets vente	0.97	
	Devises achat	0.93	Devises vente	0.96	
	Cours comptable	0.95			

d. En raison d'un nettoyage inapproprié du parquet chez un client, il faut s'attendre à une de-mande de dommages et intérêts au cours du prochain exercice. Inscrivez dans le champ prévu à cet effet la provision minimale à inscrire au bilan.

Poste du bilan	Énumération des valeurs		Valeur au bilan
Provisions	Montant minimal estimé du dommage	CHF 1'800.00	
	Montant maximal estimé du dommage	CHF 3'600.00	

Problème 7: Affirmations pour une entreprise individuelle**6,0 points**

Déterminez si les affirmations suivantes concernant l'entreprise individuelle Claudia Berger, spécialisée dans le nettoyage d'appartements, sont exactes (correct) ou non (faux).

	Vrai	Faux
Comme l'entreprise individuelle Claudia Berger tient sa comptabilité selon la méthode des postes ouverts, la comptabilisation des mouvements de matériel avec inventaire permanent n'est pas judicieuse.	☐	☐
Le bénéfice de l'entreprise individuelle reste inchangé même si la propriétaire Claudia Berger se verse un salaire propre juste avant la clôture.	☐	☐
Il n'y a aucune influence sur le bénéfice de l'entreprise individuelle si, peu avant la clôture de l'exercice, l'entrepreneuse individuelle Claudia Berger se fait verser en espèces son avoir du compte "Privé".	☐	☐
Si l'utilisation du véhicule de fonction de Claudia Berger à des fins privées est comptabilisée dans la comptabilité financière de l'entreprise individuelle, le bénéfice de l'entreprise individuelle s'en trouve amélioré.	☐	☐
Si, à la fin de l'exercice 2024, des mouvements des comptes de régularisation d'actifs sont comptabilisés avec effet sur le résultat, le bénéfice de l'entreprise individuelle Claudia Berger s'améliore en 2024.	☐	☐
Lors d'un exercice avec de gros investissements, le décompte de la TVA selon la méthode des taux de la dette fiscale nette est financièrement avantageux pour l'entreprise individuelle Claudia Berger par rapport à la méthode effective.	☐	☐

Problème 8: Affirmations pour une entreprise individuelle**6,0 points**

La Papeterie Anna Kelani Sàrl est une entreprise de commerce de marchandises. Tous les locaux commerciaux sont loués. En plus de l'assortiment habituel des papeteries, l'entreprise propose des cartes et des cadres photo réalisés par des artistes régionaux.

- Comptabilisez les diverses opérations suivantes pour l'exercice 2024.
- Les numéros de compte doivent être indiqués dans les écritures.
- Le trafic de marchandises est comptabilisé selon l'inventaire permanent.
- La TVA ne doit pas être prise en compte.
- Le compte bancaire (numéro de compte 1020) et le compte postal (numéro de compte 1021) sont des comptes d'actifs.

a. Anna Kelani achète des timbres pour le magasin au guichet de la poste voisine. Le montant de CHF 240.00 est débité du compte postal.

Doit	Avoir	Montant CHF

b. La facture d'un montant de CHF 878.00 pour un cours de formation continue de deux collabo-rateurs doit être comptabilisée.

Doit	Avoir	Montant CHF

c. Anna Kelani Sàrl achète à crédit pour CHF 1'290.00 de feutres et de stylos à plume (marchandise commerciale).

Doit	Avoir	Montant CHF

d. La facture de l'entreprise d'électricité pour la consommation d'électricité du 1er trimestre 2024 concernant les locaux loués par Anna Kelani Sàrl, d'un montant de CHF 541.00, doit être comptabilisée.

Doit	Avoir	Montant CHF

e. Pour embellir les magasins de vente, deux tableaux sont achetés à un artiste de la région directement à son atelier pour CHF 3'500.00 et payés immédiatement en espèces contre quittance.

Doit	Avoir	Montant CHF

f. Le paiement de l'acompte de la caisse de compensation pour le 3e trimestre 2024, d'un montant de CHF 6'618.00, qui n'a pas encore été comptabilisé, est débité du compte de la banque du commerce.

Doit	Avoir	Montant CHF

g. La facture de la prime d'assurance véhicules de CHF 924.00 pour le prochain exercice 2025 doit être comptabilisée.

Doit	Avoir	Montant CHF

h. Un client rapporte deux stylos plume. Le prix de vente de CHF 89.00 chacun (prix d'achat de CHF 54.00 chacun) est remboursé en espèces. L'un des stylos est en parfait état et peut être remis en stock. L'autre est endommagé et doit être éliminé. Pour comptabiliser complètement cette opération, il faut compléter les comptes et le montant manquants.

Doit	Avoir	Montant CHF
		178.00

i. Selon la comptabilité financière, la valeur du stock de marchandises à la fin de l'exercice s'élève à CHF 80'100.00. L'inventaire effectué au 31 décembre révèle une valeur de seulement CHF 79'500.00. La différence doit être comptabilisée.

Doit	Avoir	Montant CHF

Problème 9: Réserves latentes dans une société anonyme**11,0 points**

Bendi SA est une entreprise de commerce de détail qui exploite plusieurs magasins dans une ville de taille moyenne et son agglomération.

Les valeurs indiquées dans l'exercice sont des chiffres abrégés en CHF.

Indications sur les réserves latentes (RL):

1. Dans la comptabilité financière, le stock de marchandises au 01.01.2024 et au 31.12.2024 est sous-évalué d'un tiers.
2. Les véhicules commerciaux ont été achetés début 2023 pour 8'000. Depuis lors, aucun véhicule commercial n'a été acheté ou vendu. En interne, on calcule une durée d'utilisation de 5 ans et on l'amortit de manière linéaire. En externe, les véhicules commerciaux sont amortis de manière dégressive avec un taux d'amortissement de 40%.
3. Les provisions pertes sur créances clients (ducroire) sont surévaluées de 100%.

a. Sur la base des indications ci-dessus, complétez les valeurs manquantes dans le tableau.

	01.01.2024						Variation RL
Compte de bilan	Externe	Interne	RL	Externe	Interne	RL	
Stock de				6'000			-400
marchandises							+320
Véhicules					900		-100
Total							-180

b. Complétez les comptes de gestion manquants (indiquez les numéros de compte) et les valeurs manquantes à l'aide des informations fournies dans le tableau ci-dessus.

	2024		Variation RL
Comptes de gestion	Externe	Interne	
	40'500		-400
		8'700	+320
	3'800		-100
Total			-180

Problème 10: Répartition du bénéfice dans une société anonyme**6,0 points**

Pour l'exercice 2024, l'entreprise de commerce de détail Bendi SA présente le bilan suivant:

Bilan au 31.12.2024 *			
Liquidités	43'000	Dettes fournisseurs (créanciers)	3'800
Créances	3'500	Autres dettes à court terme	6'000
Stocks	17'000	Régularisation de passifs	1'000
Régularisation d'actifs	800	Emprunts à long terme	16'000
Immobilisations corporelles	145'000	Hypothèques	70'000
Capital-actions non libéré	20'000	Capital-actions	120'000
		Réserve légale issue du capital	7'000
2'000'000 actions nominatives d'une valeur		Réserve légale issue du bénéfice	2'000
Nominale de CHF 60		Réserve facultative issue du bénéfice	0
		Bénéfice reporté (+), perte reportée (-)	-1'500
		Bénéfice de l'exercice	5'000
	229'300		229'300

* (montants arrondis en milliers de CHF)

L'assemblée générale a approuvé la répartition du bénéfice comme suit (montants en milliers de CHF):

- Réserve légale issue du bénéfice : minimum légal selon le Code des obligations
- Réserve facultative issue du bénéfice: 100.00
- Dividendes: autant de pourcentages entiers que possible

L'impôt anticipé doit être pris en compte. Ne pas tenir compte du versement des dividendes et du paiement de l'impôt anticipé.

Déterminez, parmi les variantes indiquées ci-dessous, celles pour lesquelles la décision de l'assemblée générale concernant la répartition du bénéfice a été entièrement et correctement comptabilisée (montants en CHF 1'000.00). Une ou plusieurs réponses peuvent être correctes.

☐
Variante 1

Doit	Avoir	Montant
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve légale issue du bénéfice	0.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve facultative issue du bénéfice	100.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Dividendes	3'000.00
Dividendes	Impôt anticipé dû	1'050.00

☐**Variante 2**

Doit	Avoir	Montant
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve légale issue du bénéfice	250.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve facultative issue du bénéfice	100.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Dividendes	3'000.00
Dividendes	Impôt anticipé dû	1'050.00

☐**Variante 3**

Doit	Avoir	Montant
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve légale issue du bénéfice	250.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve facultative issue du bénéfice	100.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Dividendes	2'000.00
Dividendes	Impôt anticipé dû	700.00

☐**Variante 4**

Doit	Avoir	Montant
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve légale issue du bénéfice	175.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Réserve facultative issue du bénéfice	100.00
Bénéfice reporté, perte reportée	Dividendes	3'000.00
Dividendes	Impôt anticipé dû	1'050.00

Problème 11: Affirmations dans le cas d'une société anonyme**2,0 points**

A l'aide du Code des obligations, évaluez si les affirmations suivantes sont exactes (correct) ou non (faux) pour la société anonyme Bendi SA, dont les actions ne sont pas cotées en bourse.

	Vrai	Faux
Conformément au Code des obligations, la comptabilité de Bendi SA doit être tenue en CHF ou dans la monnaie principale de l'activité commerciale et peut être tenue dans l'une des langues nationales ou en anglais, par écrit, par voie électronique ou de manière comparable.	☐	☐
Si Bendi SA a un total de bilan de 18 millions et un chiffre d'affaires de 36 millions pour l'exercice en cours, elle est tenue, selon le code des obligations, d'établir un rapport de flux de trésorerie.	☐	☐